

LE CITOYEN



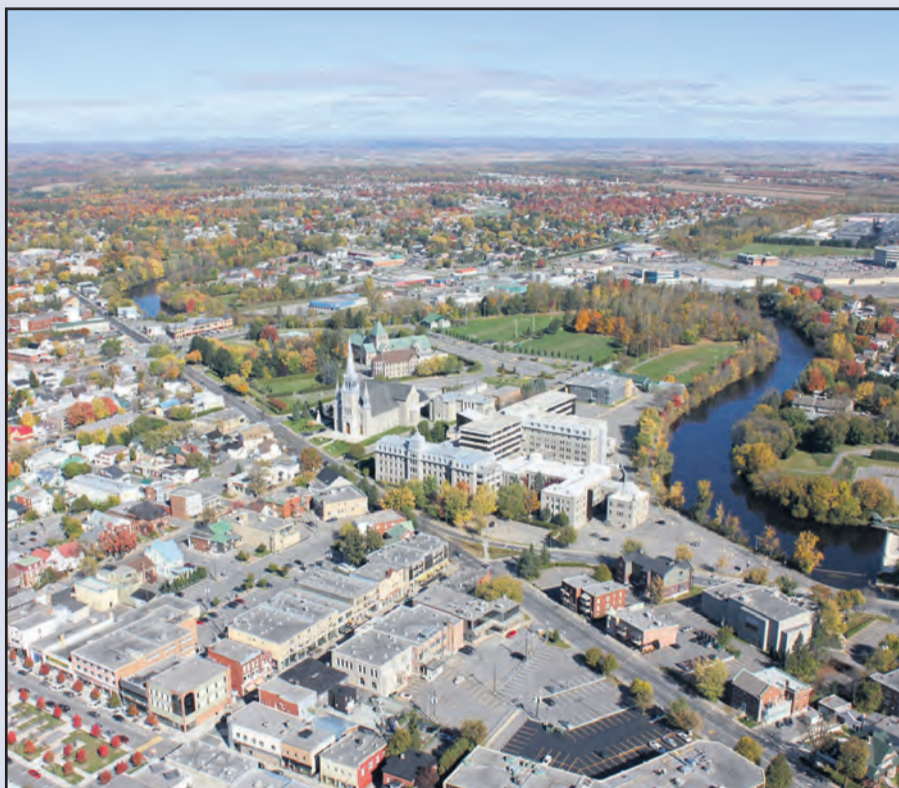
Vol. 12 • No 3
AVRIL 2012

JOLIETTE, 4^e MEILLEUR ENDROIT OÙ VIVRE AU QUÉBEC

La Ville de Joliette continue de se retrouver dans le peloton de tête pour sa grande qualité de vie.

Dans sa dernière édition, le magazine torontois MoneySense établit, comme il le fait déjà depuis quelques années, le palmarès des meilleurs endroits où vivre au Canada (Best places to live). Joliette obtient la quatrième place au Québec et le 27^e rang au pays sur un total de 190 villes retenues. Il faut noter que la ville de Joliette est devancée par des villes québécoises (Repentigny, Lévis, Québec) et canadiennes (Ottawa, Burlington, Kingston et autres) beaucoup plus peuplées. Il s'agit aussi d'une amélioration puisque l'année dernière, Joliette se trouvait au septième rang au Québec et au 37^e au Canada.

Un autre aspect intéressant du classement ressort dans les sous-groupes définis par le magazine. Ainsi, parmi les meilleurs endroits où s'installer pour la retraite (Best places to retire), Joliette obtient la première place au Québec et le huitième rang au Canada. Notons cependant que les familles profitent aussi de cette situation enviable puisqu'elles continuent de s'établir en grand nombre dans les diffé-



La Ville de Joliette continue de se retrouver dans le peloton de tête au Québec et au Canada pour sa grande qualité de vie.

rents quartiers en développement comme le confirment les permis de construction émis au cours des dernières années.

MÉTHODOLOGIE

C'est à partir d'un pointage attribué dans une vingtaine de catégories que MoneySense dresse

son classement. En voici quelques exemples : les déplacements à pied et à bicyclette plutôt qu'en voiture, le prix moyen des maisons, le taux de chômage, le revenu des ménages, les précipitations annuelles, la criminalité, etc. Ainsi, la ville qui obtient le plus bas taux de chômage récolte le meilleur pointage dans cette catégorie; il en est de même pour celle qui reçoit une quantité de précipitations jugée idéale, soit 700 millimètres par année; s'il en tombe moins ou davantage, des points sont retranchés; et ainsi de suite.

Pour le maire de Joliette, M. René Laurin, cet excellent classement témoigne des efforts déployés, particulièrement ces dernières années, pour offrir des services de qualité aux citoyens : « La Ville de Joliette a beaucoup investi dans le remplacement et l'entretien des infrastructures, mais aussi dans le réaménagement du centre-ville et des principaux boulevards, dans les parcs et autres, afin de créer un milieu de vie encore plus attrayant. Nous sommes très fiers que ces améliorations soient constatées de l'extérieur; mais avant tout, elles sont réalisées au bénéfice de la population d'ici. »

Dans ce numéro

CHRONIQUE « BELLE ET CULTIVÉE »	2
FESTIVAL PETITS BONHEUR CONTES, THÉÂTRE ET MUSIQUE	
EXPOSITIONS AU MUSÉE D'ART, SPECTACLES AU CENTRE CULTUREL ET ACTIVITÉS AU CENTRE-VILLE	2
PROGRAMME D'ACTIVITÉS ESTIVALES 2012 : JE CHOISIS MON CAMP : CAMP DE JOUR, ART, TENNIS, GOLF ET POMPIER	3
CHRONIQUE « JOLIETTE EN ÉCONOMIE » DES PROGRAMMES À SUCCÈS	3
LES SORTIES ASSORTIES	3
CHRONIQUE « DANS MA COMMUNAUTÉ » DES RÈGLEMENTS À RESPECTER... ET DES PERMIS À OBTENIR!	4
ACTIVITÉS SPORTIVES : TENNIS, MARCHÉ DYNAMIQUE, NATATION ET AUTRES	4
VENTES-DÉBARRAS ET JARDIN COMMUNAUTAIRE	4

Lutte au réchauffement climatique : des gestes qui comptent!

Chers concitoyennes et concitoyens,

Durant les années 1980, lorsque les écologistes ont commencé à parler publiquement du réchauffement planétaire et de ses conséquences, tout cela nous paraissait bien loin. La vague de chaleur que nous avons connue en mars est venue nous rappeler que nous sommes déjà en train de vivre les changements appréhendés.

Bien sûr, des températures de 25 degrés avec un soleil radieux en plein hiver, c'est drôlement agréable, mais combien anormal! Et les conséquences de ces variations extrêmes se font maintenant directement sentir sur nos vies, comme nous avons pu le constater avec la patinoire sur la rivière L'Assomption dont la saison a été exceptionnellement courte.

Certains jugent qu'il n'y a rien à faire face à de tels changements. Nous croyons, au contraire, que chacun peut agir selon ses moyens. Pensons au recyclage qui est certainement la façon la plus simple et la plus facile de donner un coup de pouce à l'environnement. Planter un arbre représente aussi un geste qui contribue à lutter contre les gaz à effet de serre. D'ailleurs, la Ville de Joliette en offrira un

gratuitement le 28 avril lors de la journée de l'arbre et de l'environnement aux résidents qui se présenteront au parc Louis-Querbes.

Pour faire également sa part, la Ville de Joliette a pris certaines initiatives au cours des dernières années : plantation d'arbres et de végétaux en de nombreux endroits comme les parcs, la place Bourget, les boulevards et en bordure de la rivière L'Assomption; politique visant à réduire la marche au ralenti lorsque les véhicules municipaux sont arrêtés, déploiement d'un réseau public de bornes électriques et acquisition prochaine de deux véhicules électriques, engagement de faire l'inventaire des gaz à effet de serre générés par les activités municipales, etc.

Bref, chaque petit geste a un impact positif et si chacun y met du sien, en plus d'améliorer notre qualité de vie, nous laisserons à nos enfants un héritage environnemental de grande valeur.



René Laurin
Maire de Joliette



À LA
**BIBLIOTHÈQUE
RINA-LASNIER**

57, rue Saint-Pierre Sud
Tél. : 450 755-6400

Les activités gratuites sont offertes aux abonnés de la bibliothèque et aux résidents de Joliette et de Saint-Charles-Borromée. Les places étant limitées, vous devez vous inscrire au comptoir du prêt ou par téléphone au 450 755-6400. Votre numéro d'abonné vous sera demandé. À l'admission, une preuve de résidence sera demandée aux personnes non-abonnées. Les inscriptions sont ouvertes 30 jours avant la date de l'activité.

MARGUERITE

Quand j'étais un tout petit... Quand j'étais une toute petite... Ainsi commence Marguerite, qui raconte l'histoire de la vie.



POUR TOUTE LA FAMILLE (POUR LES 18 MOIS À 6 ANS)

Samedi 5 mai à 10 h

Présenté par : le Théâtre Bouches décosues

HEURE DU CONTE

« **PETITS BONHEURS** »

Une heure du conte inspirée par le bonheur, la douceur et le plaisir. Des histoires qui font du bien.



POUR LES 3 À 5 ANS

Mardi 8 mai à 10 h

Animatrice :

Marie-Josée Blais

CRÉATION DE CONTE MUSICAL

Atelier ludique qui fera découvrir l'univers musical aux petits. Par le biais d'une histoire, sept instruments se métamorphosent en animaux.



POUR LES 3 À 6 ANS

Vendredi 11 mai

(choix entre 2 ateliers)

Atelier 1 : 10 h ou Atelier 2 : 11 h 15

**L'OPÉRA « FAUST »
DE GOUNOD**

Que seriez-vous prêt à faire pour retrouver votre jeunesse? Venez vous initier à l'histoire du vieux docteur Faust, de la belle Marguerite et du diable en personne! Deux paires de billets seront tirées.



POUR LES ADULTES

Mercredi 9 mai à 19 h

Conférencière : Geneviève Rivard

SEL DE VOIRIE : DES ÉCONOMIES SALÉES!

La gestion serrée de l'épandage du sel de voirie à Joliette génère des économies appréciables pour la Ville, sans compter les retombées positives pour l'environnement. Pour l'hiver 2011-2012 seulement, les économies atteindront environ 70 000 dollars, et ce, en utilisant beaucoup moins de fondant pour une même qualité de service.

Chaque année, la Ville de Joliette réserve auprès d'un fournisseur une certaine quantité de sel en fonction de ses besoins. La quantité réelle utilisée varie selon la neige reçue durant l'hiver, la fréquence et le type de précipitations, etc. Au 1^{er} mars 2012, en comparant avec une quarantaine de municipalités des régions Laurentides/Lanaudière, Joliette figure parmi celles ayant obtenu les meilleurs résultats avec une deuxième place et une consommation s'établissant à 72 pour cent de la quantité de sel réservée, alors que les autres municipalités ont utilisé, en moyenne, 98 pour cent de la quantité prévue.

Pour illustrer le chemin parcouru, mentionnons que l'hiver précédent (2010-2011), Joliette avait épandu davantage de sel que le volume réservé, soit près de 140 pour cent, alors que les autres municipalités ciblées en avaient utilisé 90 pour cent en moyenne.

UNE DÉCISION RÉFLÉCHIE

Le processus pour en arriver à cette amélioration remarquable date de quelques années déjà; en août 2009, les membres du conseil avaient accepté de procéder à l'achat de quatre contrôleurs d'épandage et de pièces de rechange pour une somme de 30 000 dollars. Ces équipements ont été mis en place sur les camions à benne servant au déneigement et à l'entretien des rues. Dès leur installation, les contrôleurs ont



L'installation de contrôleurs d'épandage sur les camions de déneigement et la formation des chauffeurs et des gestionnaires permet à la Ville de Joliette de réaliser des économies substantielles tout en réduisant l'impact sur l'environnement. Dans l'ordre habituel, MM. François Pépin, directeur, Travaux publics et services techniques, Jacques Émery, Stéphane Loyer, André Thibodeau, Daniel Mireault et Serge Durand, chauffeurs, Martin Demers, directeur adjoint, Travaux publics et services techniques et Renald Gravel, directeur général.

permis de réduire la quantité de sel épandu d'environ 20 pour cent.

Pour faire encore mieux, un appel a été lancé à des firmes spécialisées en gestion de sel de voirie et cette démarche s'est soldée par un contrat de trois ans totalisant 77 195 dollars octroyé en octobre 2011 à Entreprise Form-Éval. Ce consultant forme les chauffeurs des camions d'épandage et les gestionnaires à une approche différente basée sur la science et l'expérience. Il en est résulté des économies supplémentaires d'environ 70 000 dollars en 2011-2012 qui, à ce rythme, permettront d'amortir le contrat conclu avec le consultant en très peu de temps.

MUSÉE D'ART DE JOLIETTE

De nouvelles expositions seront présentées d'ici le 3 juin dont une rétrospective et « Entre la soie et l'encre » de Jacques Hurtubise, Apian Screen de Penelope Stewart. Surveillez la programmation complète au www.museejoliette.org ou téléphonez au 450 756-0311.



ACTIVITÉS AU CENTRE-VILLE

ASTRONOMIE

Le 12 mai à 20 h 30, le club d'astronomie Les Vagabonds du Ciel de Lanaudière sera présent au centre-ville de Joliette avec plusieurs télescopes pour donner à la population l'opportunité d'observer les planètes et les astres. L'activité aura lieu si le ciel est dégagé; annulation sans préavis. Information: www.vagabondsduciel.ca



CENTRE CULTUREL DE JOLIETTE

Que ce soit en théâtre, en musique, en humour, aux Grands Explorateurs, etc, plusieurs des spectacles présentés à la salle Rolland-Brunelle, vous plairont sans aucun doute! Surveillez la programmation détaillée sur le site Internet du Centre culturel. Laissez-nous tout de même vous suggérer...



LES PEINTRES DU DIMANCHE

Les dimanches des peintres sont de retour cette année. Apportez votre matériel et venez peindre en plein cœur du centre-ville, le dimanche 10 juin dès 12 h. C'est un rendez-vous sur la place Bourget à ne pas manquer pour tous les amateurs d'art. Information: www.centrevilledejoliette.qc.ca 450 753-7405



LE SALON DES VINS DE LANAUDIÈRE

Les amateurs et passionnés de vin sont conviés à cet événement présenté par la SAQ et organisé par le Club Lions de Joliette qui rassemblera maisons de vins et producteurs du terroir. Au total, une cinquantaine de kiosques pour satisfaire vos papilles! C'est un rendez-vous les 25 et 26 mai au parc Lajoie.



**Jean-François Breau
et Marie-Ève Janvier**
Vendredi 4 mai 20h
Chanson



Michaël Rancourt
Jeudi 24 mai 20h
Humour

Information : 450 759-6202
www.spectaclesjoliette.com



FESTIVAL PETITS BONHEURS...
Surveillez les activités
du 5 au 13 mai
www.petitsbonheursjoliette.com

J'AI DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS ESTIVALES 2012

INSCRIPTION

Du 30 avril au 4 mai
De 8 h 30 à 12 h
et 13 h 15 à 16 h 30
En personne
Au service des Loisirs et de la culture
614, boulevard Manseau

Du 1^{er} au 3 mai
De 17 h à 20 h
En personne
Au Centre récréatif Marcel-Bonin
(aréna)
265, rue Lajoie Sud

Les non-résidents de Joliette peuvent s'inscrire uniquement à partir du 3 mai.
La priorité est donc donnée aux résidents de Joliette le 30 avril et les 1^{er} et 2 mai.

Information : 450 753-8050 et www.ville.joliette.qc.ca

La description complète des activités, les modalités de paiement et la politique de remboursement sont disponibles sur le site Internet de la Ville. Faites vite, les places sont limitées!

Je choisis mon camp!

CAMP DE JOUR DE JOLIETTE

Pour les jeunes de 5 à 12 ans (les enfants de 5 ans doivent avoir fréquenté la maternelle)

Du 25 juin au 10 août



Tarif hebdomadaire par enfant

	Détenteur de la carte de citoyen	Citoyen de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident de Joliette
1 ^{er} enfant	70 \$	105 \$	140 \$
2 ^e enfant	65 \$	100 \$	140 \$
3 ^e enfant	55 \$	95 \$	140 \$
Enfants suivants	55 \$	95 \$	140 \$

CAMP TENNIS

Pour les jeunes de 5 à 12 ans (les enfants de 5 ans doivent avoir fréquenté la maternelle)

Semaine du 2 au 6 juillet



Tarif par enfant

Détenteur de la carte de citoyen	Citoyen de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident de Joliette
92,50 \$	138,75 \$	185 \$

CAMP ART

Pour les jeunes de 8 à 12 ans
Semaine du 2 au 6 juillet



Tarif par enfant

Détenteur de la carte de citoyen	Citoyen de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident de Joliette
106 \$	159 \$	212 \$

40 places maximum

CAMP POMPIER

Pour les jeunes de 15 à 18 ans
Semaine du 6 au 10 août



Tarif par participant

Détenteur de la carte de citoyen	Citoyen de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident de Joliette
105 \$	157,50 \$	210 \$

Les participants seront choisis selon leur motivation évaluée via le formulaire d'inscription disponible au www.ville.joliette.qc.ca à l'icône Loisirs et culture.

10 places maximum

CAMP GOLF

Pour les jeunes de 9 à 12 ans
Semaine du 6 au 8 août



Tarif par enfant

Détenteur de la carte de citoyen	Citoyen de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident de Joliette
145 \$	217,50 \$	290 \$

20 places maximum

GOLF

Inscription du 30 avril au 4 mai
Débutant ou intermédiaire

Lieu : Club de golf Base-de-Roc

Date : Début dans la semaine du 7 mai

Horaire : lundi ou mercredi dès 18 h

Coût : 150 \$ ou 125 \$ pour les détenteurs de la carte de citoyen

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :

Éric Ducharme, 450 759-1818 ou rendez vous sur place au 2870, chemin de la Base-de-Roc entre 9 h et 16 h 30.

8 places disponibles pour chacun des groupes.



SORTIES ASSORTIES

Du 28 juin au 17 août

Programme de sorties à la carte tout au long de l'été
28 juin : Journée plein air au Domaine de la Volière

5 juillet : Jardin botanique, Biodôme et Insectarium

12 juillet : La Ronde

19 juillet : Le Royaume de Nulle Part

26 juillet : Journée Inter-camp au Club de plein air de Saint-Donat

2 août : Village du Père Noël (5 à 7 ans)
GPS Aventure (8 à 12 ans)

9 août : Super Aqua-Club

13 août : Camp Bout-en-train et GymRep

14 août : Musée québécois de la culture populaire

15 août : Beach Club

16 août : Horizon Roc

17 août : Funtropolis

Tarif par enfant par jour

Détenteur de la carte de citoyen	Citoyen de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident de Joliette
20 \$	25 \$	30 \$



JOLIETTE EN ÉCONOMIE

DES PROGRAMMES À SUCCÈS!

La Ville de Joliette a visé dans le mille en créant l'année dernière un tout nouveau programme de rénovation des façades au centre-ville et en ajoutant une nouvelle phase au programme Rénovation Québec.

Commençons par la rénovation des façades : les propriétaires d'immeubles commerciaux situés au centre-ville et en périphérie peuvent se prévaloir de ce programme et obtenir, en respectant certaines conditions, une subvention pouvant atteindre 25 000 dollars (les critères d'admissibilité ainsi que le périmètre couvert sont disponibles au www.ville.joliette.qc.ca à la rubrique « Urbanisme »). Jusqu'à présent, trois projets ont été autorisés et deux sont en cours de réalisation : à la pharmacie PJC Jean Coutu, place Bourget Nord, ainsi qu'à l'immeuble situé à l'intersection de la place Bourget Sud et du boulevard Manseau.

La Ville de Joliette a alloué un budget de 200 000 dollars lors de la création de ce programme en 2011 et a prévu une somme supplémentaire de 200 000 dollars dans son budget 2012. Les trois projets acceptés ont presque tous obtenu la subvention maximale et cette mise de fonds publics a généré des investissements de plus d'un million de dollars, ce qui représente des retombées économiques très intéressantes dans le secteur de la construction. Mentionnons que d'autres projets sont actuellement à l'étude, représentant des investissements potentiels de 250 000 dollars. Il est encore possible de s'inscrire en appelant au service d'Aménagement du territoire au 450 960-2102.



Grâce au programme de rénovation des façades, de nombreux immeubles du centre-ville retrouveront un visage plus près de celui qu'ils avaient à l'origine, mettant en valeur le patrimoine bâti joliettain.



RÉNOVATION QUÉBEC PHASE 8

Un autre programme a connu un énorme succès, soit Rénovation Québec, phase 8. À peine annoncé, le service d'Aménagement du territoire a été inondé d'appels et après une dizaine de jours, les fonds totalisant 480 000 dollars ont été épuisés. Rappelons que ce programme est financé à parts égales par la Ville de Joliette et la Société immobilière du Québec (SIQ).

D'autres activités en page 4

SPORTS

COURS DE TENNIS

Débutant et intermédiaire 5 à 14 ans
Cours donné par un entraîneur certifié de l'Académie de tennis Momentum.



Du 26 juin au 9 août
Coût par enfant pour les 7 cours.

Avec la carte de citoyen	Résident de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident
50 \$	75 \$	100 \$

Lieux :
Au parc Antonio-Barrette :
5 - 7 ans débutant : mardi 13 h à 14 h
8 - 14 ans débutant : mardi 14 h à 15 h
8 - 14 ans intermédiaire : mardi 15 h à 16 h

Au parc Lajoie :
5 - 7 ans débutant : jeudi 9 h à 10 h
8 - 14 ans débutant : jeudi 10 h à 11 h
8 - 14 ans intermédiaire : jeudi 11 h à 12 h

INSCRIPTION AU HOCKEY MINEUR

Date : Du 4 au 15 juin
Lieu : Hôtel de ville,
614, boulevard Manseau
Horaire : 8 h 30 à 12 h et
13 h 15 à 16 h 30
Information : 450 753-8050



MARCHE DYNAMIQUE (50 ANS ET PLUS)

GRATUIT
Une technique de marche avec bâton adapté pour vous animée par Anne Melançon.
Jusqu'au 16 mai
Tous les lundis : parc Louis-Querbes
Tous les mercredis : parc Riverain
Horaire : De 10 h à 11 h 30

Aussi du 6 juin au 11 juillet
Tous les mercredis : parc Riverain
Horaire : De 10 h à 11 h
Information : 450 753-8050

PARCOURS SANTÉ (50 ANS ET PLUS)

Cours jumelant les étirements musculaires, les exercices des modules du parcours santé et l'enseignement de la marche consciente.

Date : Tous les lundis du 4 juin au 9 juillet
Lieu : Parc Joseph-Édouard-Gervais
(rues du Juge-Guibault et F.-H.-Jones)
Horaire : De 10 h à 11 h
Information : 450 753-8050

VENTES-DÉBARRAS



Les ventes-débarras se tiendront les 19 et 20 mai prochain.

Cette année encore, la Ville de Joliette offre de publiciser votre vente. Pour ce faire, vous devez vous inscrire d'ici au 4 mai au service d'Aménagement du territoire, 450 753-8131.

Bonnes ventes à tous!

ACTIVITÉS AQUATIQUES

COURS DE NATATION

Pour les jeunes de 5 à 12 ans
Du 25 juin au 15 août



Tous les cours de natation ont lieu à la piscine municipale, rue Fabre.

Groupes	Journées	Heures	Durée	Dates
5-6 ans	Lundis	10 h à 11 h	8 sem.	25 juin au 13 août
7-8 ans	Lundis	11 h à 12 h	8 sem.	25 juin au 13 août
9-10 ans	Mercredis	10 h à 11 h	8 sem.	27 juin au 15 août
11-12 ans	Mercredis	11 h à 12 h	8 sem.	27 juin au 15 août

ENTRAÎNEMENT EN NATATION

Pour les 12 à 17 ans
Du 29 juin au 17 août
(8 semaines)



L'entraînement aura lieu tous les vendredis de 11 h à 12 h.

Coût par participant pour les cours de natation et pour l'entraînement en natation.

Détenteur de la carte de citoyen	Citoyen de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident de Joliette
30 \$	45 \$	60 \$

COURS D'AQUAFORME

Pour les 18 ans et plus
Du 26 juin au 2 août

Groupes	Journées	Heures	Durée	Dates
18 à 49 ans	Mardis et jeudis	10 h à 11 h	6 sem.	26 juin au 2 août
50 ans et +	Mardis et jeudis	11 h à 12 h	6 sem.	26 juin au 2 août

Coût par participant

Détenteur de la carte de citoyen	Citoyen de Joliette sans la carte de citoyen	Non-résident de Joliette
40 \$	60 \$	80 \$

JARDINS COMMUNAUTAIRES POUR TOUS LES CITOYENS DE JOLIETTE



La Ville de Joliette offre l'opportunité de jardiner lors de la période estivale au jardin communautaire situé au 1437, boulevard de la Base-de-Roc.

À cet effet, les jardiniers pourront procéder à la location de leur terrain d'une grandeur approximative de 15' X 20'.

Coût : 10 \$/terrain – avec la carte de citoyen
15 \$/terrain – résident de Joliette sans la carte de citoyen

RÈGLEMENTS ET PERMIS

TRAVAUX QUI NÉCESSITENT UN PERMIS ET/OU UN CERTIFICAT

Si vous pensez procéder prochainement à la construction d'un bâtiment principal et/ou accessoire, à rénover (intérieur et/ou extérieur) et/ou à agrandir un bâtiment, couper ou éteindre un arbre, démolir un bâtiment, installer une piscine, etc., un permis et/ou un certificat est probablement nécessaire. Évitez-vous bien des désagréments et téléphonez au service d'Aménagement du territoire au 450 753-8131 afin d'en avoir le cœur net.

FORMULAIRES SUR INTERNET

Vous avez des travaux à faire? Qu'il s'agisse de rénovation, construction, démolition, ou autres, les formulaires de demande de permis et/ou certificats sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Joliette au www.ville.joliette.qc.ca ou directement à l'hôtel de Ville au 614, boulevard Manseau.

PISCINE

De nouvelles normes de sécurité gouvernementales sont applicables en plus des normes municipales; informez-vous avant d'acheter, vous économiserez temps et argent en plus de sauver des vies.

Prenez note que le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit entre 8 h et 22 h.



NORMES SUR LE COLPORTAGE

Il est strictement défendu de faire du colportage sur le territoire de la ville de Joliette sans avoir obtenu un permis de la Ville. Si un colporteur se présente chez vous, n'hésitez pas à le lui demander et, en cas de doute, à nous contacter au 450 753-8131.

ABATTAGE ET ÉMONDAGE

Veuillez noter qu'il est nécessaire d'obtenir un permis pour abattre ou éteindre un arbre.

ARROSAGE

Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, l'arrosage est soumis à plusieurs restrictions. Les heures d'arrosage autorisées sont de 20 h à 24 h les jours suivants :

Pour les immeubles portant une adresse paire : mardi, jeudi et samedi;

Pour les immeubles portant une adresse impaire : lundi, mercredi et vendredi.

Note : Pour les nouveaux aménagements paysagers, il est possible d'obtenir un permis permettant d'arroser pour une période continue de 15 jours.

NETTOYAGE DE TERRAIN

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous tenons à vous rappeler qu'il est grand temps de procéder au grand ménage extérieur de votre propriété. Si c'est déjà fait, nous vous en félicitons.

ABRI D'AUTO

Rappel : la date limite pour démanteler et remiser un abri d'auto temporaire (Tempo), était le 15 avril. Si vous ne l'avez pas déjà fait, il est grand temps d'agir.